

APPEL D'OFFRES

Il est proposé par la Commune de St Martin de Pallières sous forme de

CONVENTION ADMINISTRATIVE D'EXPLOITATION

l'exploitation d'un Commerce Multi-services/Epicerie/Restaurant/Licence IV/Relais Poste/Bistrot,

Pour une réouverture dans les meilleurs délais et une durée initiale de 23 mois

Les candidats ont la possibilité de retirer auprès du secrétariat de mairie la convention-type (et ses annexes), soit par : Courrier : Hôtel de Ville – Place Majouralo – 83560 St Martin de Pallières ou Courriel : mairie-stmartindepallieres@orange.fr jusqu'au 16 septembre 2020.

Les candidats ont la possibilité de visiter les locaux sur RDV préalable au 04 94 72 80 45

Les candidatures seront reçues jusqu'au 17 septembre 2020 – 12 heures, soit par courrier en R + AR, soit par dépôt aux heures d'ouverture du secrétariat, telles que mentionnées aux affichages municipaux et sur le site de la commune.

Les candidatures comprendront :

- La convention paraphée (10 pages), numérotée de 01 à 10 ;
- Les annexes paraphées (16 pages), numérotés de 11 à 26 ;
- Les projets et propositions du candidat à l'exploitation, et notamment :
 - Pour l'épicerie : les produits proposés, les fournisseurs choisis.
 - Pour le dépôt de pain : comment celui-ci sera organisé.
 - Pour le bistrot/Restaurant : les menus-types et la carte proposés.
- La grille prévisionnelle tarifaire des différents plats, menus et boissons, éventuellement en fonction de la saisonnalité.
- Le mode de préparation des repas (étant entendu que la préparation et l'élaboration sur place devront être privilégiées).
- Toutes propositions concernant l'animation, la création de lien social et la communication.
- L'organisation générale de l'exploitation (nombre prévisionnel d'employés) ainsi que le CV du candidat et des éventuels personnels. Nota : l'exploitation sera exercée personnellement par le ou la candidat (e).
- Un prévisionnel financier, avec une description des différents éléments financiers (bistrot/restau/relais poste, autres ...). Nota : la Poste défraie les gérants de Relais Poste environ 300 € par mois.
- Une justification écrite du montant de la caution : 10 000.00 € (relevé de bancaire, attestation bancaire ou autre) et tous justificatifs de trésorerie

Les éventuels candidats retenus seront reçus par la commission courant septembre/début octobre et sur convocation.

APPEL D'OFFRES St Martin de Pallières

CONVENTION ADMINISTRATIVE D'EXPLOITATION (photos)

